

Siège départemental,  
11 avenue Edouard VII, 64000 Pau  
<http://pagesperso-orange.fr/snes64>

☎ : 06-85-34-15-07  
☎ : 06-79-76-77-09  
[snes-64@bordeaux.snes.edu](mailto:snes-64@bordeaux.snes.edu)

Pau, le 11 mars 2019

## ◆ Passer de la colère à l'action pour cause de pertes de postes et de lois multiples

Réforme du lycée, projet de loi pour « la transformation de la fonction publique » (présentée le 13 février dernier), projet de loi « pour l'école de la confiance » (examinée à l'assemblée en 1<sup>ère</sup> lecture le 11 février dernier) ... et fermeture de postes ! Voilà comment le ministre Blanquer s'occupe de son ministère ! On nous dira encore que le mammoth est non réformable et que rien n'a bougé depuis des années... Il y a, effectivement, une constante au fil des ans et des politiques éducatives menées : le mépris des gouvernants pour les personnels de l'éducation nationale !

Sur l'École, il semblerait que la bienveillance du précédent gouvernement n'ait pas montré son efficacité, nous passons donc à la confiance... Curieux terme, comme si la confiance se décrétait ; comme si l'immense majorité des élèves n'avaient pas confiance dans leurs enseignants et se défiaient des adultes de leur établissement...

La réforme du lycée a une conséquence bien visible : dans le département, pour la rentrée prochaine, les lycées perdent 12 postes dans l'enseignement général et technologique et 4 dans le professionnel... On peut faire confiance au gouvernement pour faire des économies ! Au final, ce sont 14 postes qui seront fermés à la rentrée dans le département, avec une large augmentation des postes spécifiques académiques, montrant la volonté de contourner le mouvement et les commissions paritaires... Par exemple, en Arts Plastiques, tous les postes ouverts au mouvement sont des postes spécifiques... Dans ces conditions, le droit à mutation est mis à mal et l'équité entre les personnels n'est plus qu'une idée d'élus des personnels !

Nous ne reviendrons pas sur tous les travers de cette réforme mais entre l'inquiétude des parents qui commencent à comprendre qu'ils ont été dupés et la lassitude des enseignants, **résistances et contestations se multiplient partout en France** malgré un faible écho médiatique !

Gel de la valeur du point d'indice et pertes de pouvoir d'achat, mauvaise compensation de la hausse de la CSG, rétablissement du jour de carence, voici la loi pour « la transformation de la fonction publique »... au moins n'ont-ils pas osé l'appeler la loi de « l'amélioration » de la fonction publique... En effet, ce qu'elle contient met en cause directement :

- des commissions paritaires vidées de leur substance en ne donnant plus aucun droit de regard aux personnels sur les actes de gestion (mutations, promotions, etc.). L'administration affecterait ou nommerait de manière unilatérale, en toute opacité, sans aucune vérification par des élus du personnel. La seule contestation possible sera individuelle par un recours devant l'administration puis au tribunal administratif,

- une remise en cause des CHSCT, de leurs prérogatives et des moyens de les faire fonctionner,
- un élargissement des dérogations au principe du recrutement par concours sur un emploi permanent et la création d'un « contrat de projet ». C'est faire du contrat et de la précarité la voie principale de recrutement alors que déjà aujourd'hui 20% des personnels ne sont pas titulaires,

• la possibilité d'externalisation de services avec des détachements vers le privé sans droit d'option, l'introduction des ruptures conventionnelles, des mobilités imposées, etc...

Il reste « l'École de « la confiance », déjà évoquée la semaine dernière... Le ministre a tellement confiance dans « ses » personnels que le 1<sup>er</sup> article de ce projet de loi nous enlève le droit de parole sous couvert de réserve et de secret professionnel ! Il a tellement confiance dans notre travail qu'il veut inscrire des dérogations à certains statuts (CPE et Co-Psy dans un 1<sup>er</sup> temps) dans le code de l'éducation et non plus dans les statuts... Pour plus d'informations sur ce projet de loi, voir : <https://www.snes.edu/Projet-de-loi-Ecole-de-la-confiance.html>

**Des actions commencent à voir le jour dans l'ensemble de l'académie : occupation des lycées la nuit, démission des professeurs principaux, évaluation officielle détournée, etc. Tout cela doit s'amplifier et mener à une réussite de la journée d'action du 19 mars prochain !**

◆ **Mutations intra-académiques : profitez-en il y a encore des commissaires paritaires pour vérifier le bon déroulé des affectations !**

Le CTSD sur les créations et les suppressions de postes a lieu aujourd'hui, nous aurons donc à partir de demain, mardi 12 mars la **liste des postes ouverts au mouvement (POM) pour le département**. Nous savons d'ores et déjà que la fermeture de 14 postes va gripper le mouvement et va rendre plus difficile les mutations dans le département. Il ne faut évidemment pas se borner à demander les POM, puisque des postes dans le département peuvent se libérer par la nomination de collègues sur ces postes déclarés vacants.

Les serveurs de mutation intra-académique ouvriront sur SIAM (via Arena) du **mardi 12 mars midi au lundi 25 mars 2018 à midi**. Nous organisons des permanences sur le mouvement :

- Les mercredis 13 et 20 mars de 13h30 à 16h30 et le lundi 18 mars de 13h30 à 17h30 à **Pau, au siège départemental du Snés, 11 av Edouard VII.**
- **A la Bourse du Travail à Bayonne**, place Sainte Ursule, le **mercredi 20 mars** à 14 h30.

Si vous n'êtes pas disponible à ces dates et horaires, vous pouvez nous contacter par mail ou téléphone.

◆ **« Vendredi pour le climat » le 15, « Marche du siècle » samedi 16**

Le 15 mars, la jeunesse sera en grève partout en France et dans le monde pour exiger une réaction face à l'urgence climatique. Le ministère vient d'annoncer la tenue de débats en fin de journée dans les lycées ; ces rencontres organisées à la va-vite feront l'objet d'un bilan le 5 avril lors du Conseil de la Vie Lycéenne National convoqué par M. Blanquer. Au regard de la politique environnementale menée par le gouvernement, cette pastille a tout d'un hypocrite coup médiatique...

La FSU soutient les étudiants et lycéens mobilisés vendredi, et appelle à participer massivement à la marche du siècle pour le climat, samedi 16 mars. Rendez-vous :

- à 10H30 à Anglet, avenue de Bayonne, rond-point du Cadran, près de Géant Casino
- à 14h à Pau, place Clémenceau

Erwan DAVID,  
secrétaire départemental